



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

RAPPORT MENSUEL

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

RAPPORT MENSUEL ITEKA N'IJAMBO OCTOBRE 2021

0. INTRODUCTION

Ce rapport mensuel du mois d'octobre 2021 comprend des bulletins hebdomadaires « Iteka n'Ijambo » du numéro 286 à 289.

Ainsi, les grandes tendances observées ont été notamment des cas d'allégations de violations et des violations du droit à la vie, à l'intégrité physique, à la liberté et d'autres faits relevés.

Au cours de la période couverte par ce rapport, des allégations de violations, des violations et atteintes aux droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 50 personnes tuées dont 38 cadavres retrouvés, 12 victimes de VSBG, 10 enlevées et/ou portées disparues, 5 torturées et 9 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes enregistrées figurent 8 femmes et 3 mineurs tués ainsi que 4 femmes arrêtées arbitrairement. Les membres des partis politiques ont été aussi visés et parmi eux, il y a 2 membres du parti CNDD-FDD tués, 1 membre du parti CNL enlevé, 3 membres du parti CNL torturés, 1 membre

du parti CNDD-FDD torturé et 1 membre du parti CNDD-FDD arrêté arbitrairement.

Le phénomène de cadavres a continué à se manifester dans plusieurs endroits du pays et pour la plupart des cas, des enquêtes n'ont pas été diligentées, ce qui est très inquiétant.

Des questions liées aux DESC, à la justice, à la gouvernance et à la gestion du Covid-19 ont été rapportées au cours de cette période.

Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers, des agents du SNR, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains observées.

Ce rapport émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit de toute personne susceptible d'influer pour le changement de la situation précaire des droits de l'homme dans le pays.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DE LA JUSTICE

III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

IV. DE LA GOUVERNANCE

V. DES FAITS SECURITAIRES

VI. DE L'ENVIRONNEMENT

VII. DE LA GESTION DU COVID-19

| | |
|---|---|
| <i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i> | 3 |
| <i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> | 3 |
| <i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES</i> | 3 |
| <i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i> | 4 |
| <i>I.2.1. DES PERSONNES TORTUREES</i> | 4 |
| <i>I.2.2. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE</i> | 5 |
| <i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE</i> | 5 |
| <i>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i> | 5 |
| <i>I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i> | 6 |
| <i>II. DE LA JUSTICE</i> | 6 |
| <i>III. DE LA GOUVERNANCE</i> | 6 |
| <i>IV. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i> | 6 |
| <i>V. DES FAITS SECURITAIRES</i> | 6 |
| <i>VI. DE L'ENVIRONNEMENT</i> | 7 |
| <i>VII. DE LA GESTION DE LA COVID-19</i> | 7 |
| <i>VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i> | 8 |

CONTENU

CNDD-FDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Front pour la Défense de la Démocratie

CNL : Conseil National pour la Liberté

CPI : Cour Pénale Internationale

DESC : Droits Economiques et Socio-Culturels

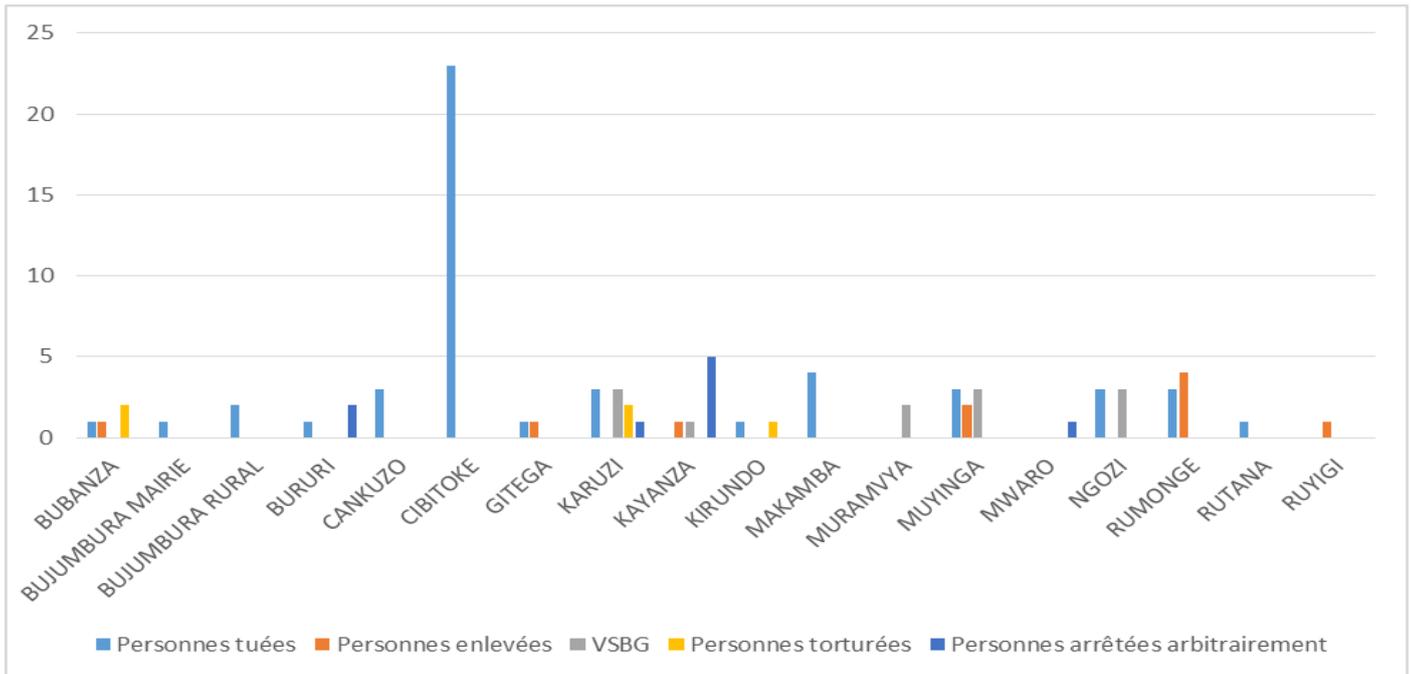
EAC : East African Community

ECOFO : Ecole Fondamentale

SNR : Service National de Renseignement

VSBG : Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

Figure 1 : Graphique illustrant les principales allégations de violations, violations et atteintes aux droits civils et politiques commises au Burundi au mois d'octobre 2021



Comme le montre le graphique ci-dessus, au cours du mois d'octobre 2021, les principales violations relevées par la Ligue Iteka sont des cas de tueries, d'enlèvements, de VSBGs, de tortures et d'arrestations arbitraires.

Le nombre de personnes tuées au cours de ce mois s'élève à 50 dont 8 femmes et 3 mineurs. Ainsi, la province de Cibitoke vient en tête avec 23 cas, suivie de Makamba avec 4 cas, de Cankuzo, de Muyinga, de Ngozi et de Rumonge avec 3 cas chacune.

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a répertorié 10 cas de personnes enlevées et/ou portées disparues dans les provinces de Rumonge avec 4 cas, Muyinga avec 2 cas, Bubanza, Gitega, Kayanza et Ruyigi avec 1 cas chacune.

Sur un total de 12 cas de victimes de VSBG relevés au cours de cette période, les provinces de Karuzi, de Muyinga et de Ngozi viennent en tête avec 3 cas chacune.

Dans ce rapport, la Ligue Iteka a enregistré également 5 cas de personnes torturées dans les provinces de Bubanza et de Karuzi avec 2 cas chacune ainsi que dans la province Kirundo avec 1 cas.

Sur un total de 9 cas d'arrestations arbitraires relevés au cours de cette période, la province de Kayanza vient en tête avec 5 cas, suivie de Bururi avec 2 cas, de Karuzi et de Mwaro avec 1 cas chacune.

Parmi ces victimes de violations enregistrées figurent 2 membres du parti CNDD–FDD tués, 1 membre du parti CNL enlevé, 3 membres du parti CNL torturés, 1 membre du parti CNDD–FDD torturé et 1 membre du parti CNDD–FDD arrêté arbitrairement.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Au cours du mois d'octobre 2021, la Ligue Iteka a [tuees](#) dont 1 par des militaires en province Makamba et 1 par des policiers à Cibitoke. relevé 2 cas de personnes tuées par [des agents éta-](#)

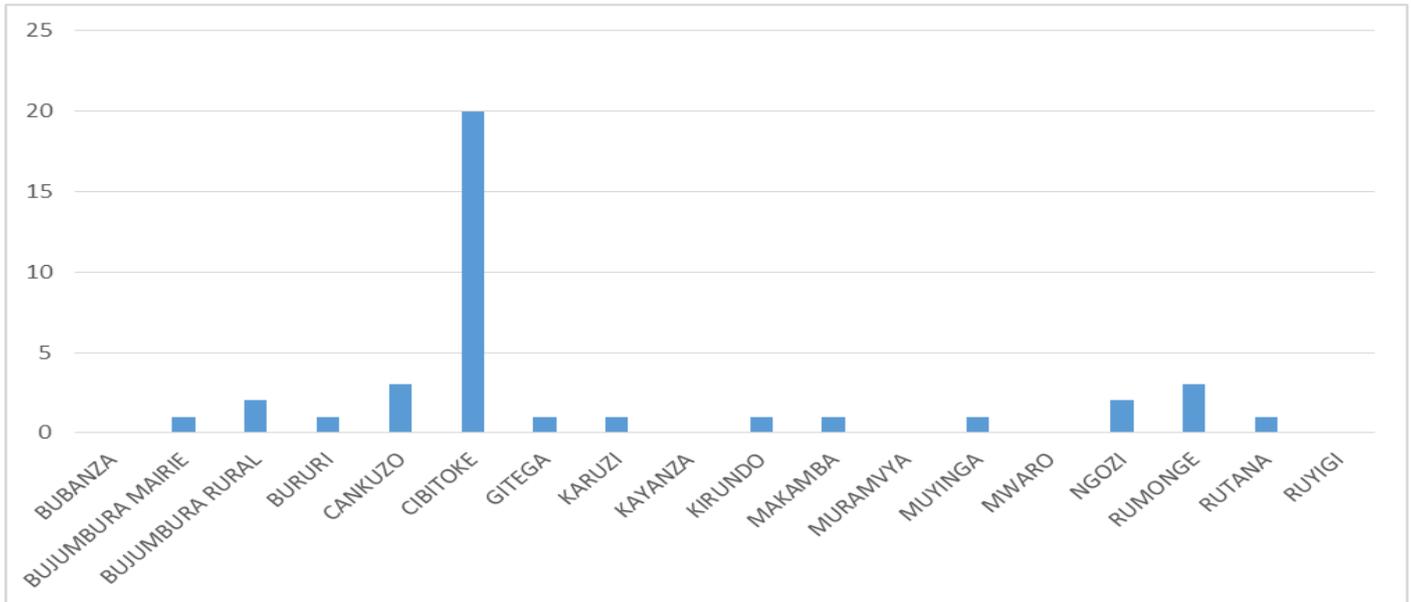
1.1.2. DES CADAVRES RETROUVES

Au cours du mois d'octobre 2021, la Ligue Iteka a enregistré 38 cas de cadavres retrouvés. Comme le montre le graphique ci-dessous, la province de Cibitoke vient en tête avec 20 cas, suivie de Cankuzo et Rumonge avec 3 cas chacune.

La plupart de ces victimes ont été retrouvées avec des signes de violences montrant qu'elles ont été

tuées. Ce phénomène de cadavres retrouvés ici et là est inquiétant vu son nombre élevé et que des enquêtes ne sont pas menées en vue de connaître l'identité des victimes, des auteurs et des mobiles de ces tueries.

Figure 2 : Graphique des cadavres retrouvés

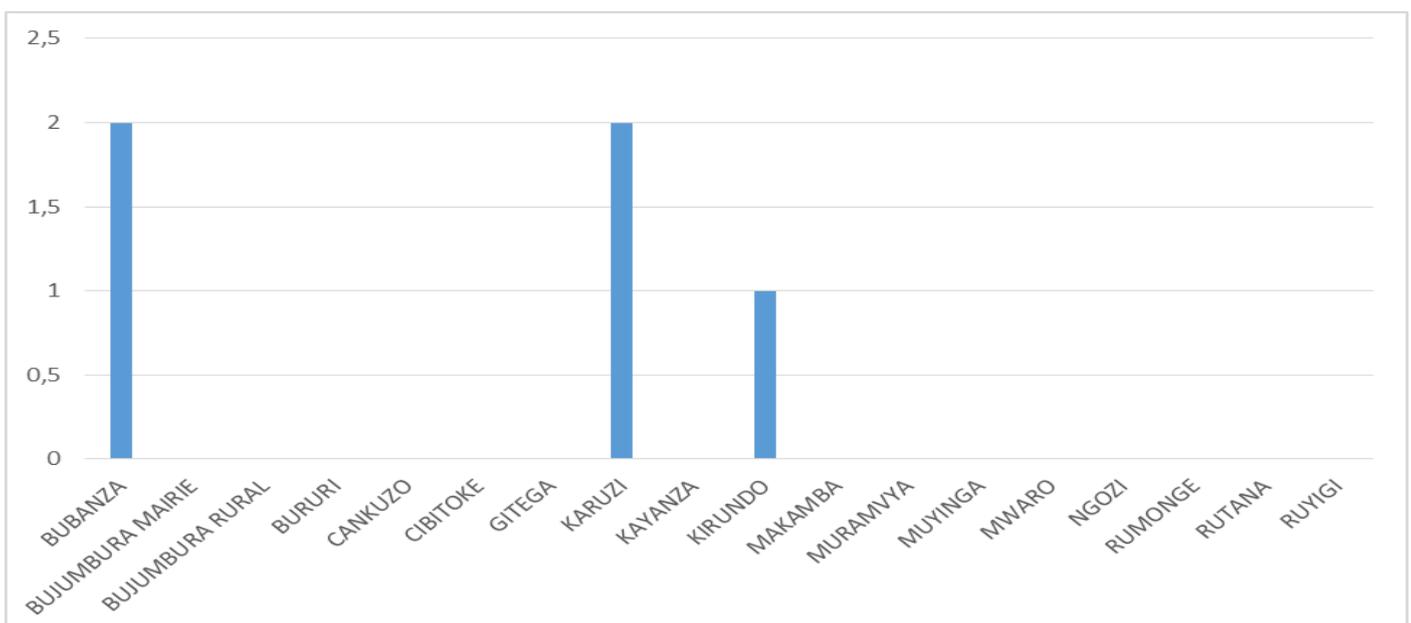


1.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

1.2.1. DES PERSONNES TORTUREES

Au cours du mois d'octobre 2021, la Ligue Iteka a relevé 5 personnes [torturées](#) dont 3 membres du parti CNL et 1 membre du parti CNDD-FDD. Les présumés auteurs de ces actes sont des membres de la milice Imbonerakure. Comme le montre le graphique ci-après, ces victimes ont été enregistrées en province Bubanza et Karuzi avec 2 cas chacune tandis que la province de Kirundo en a enregistré 1 cas.

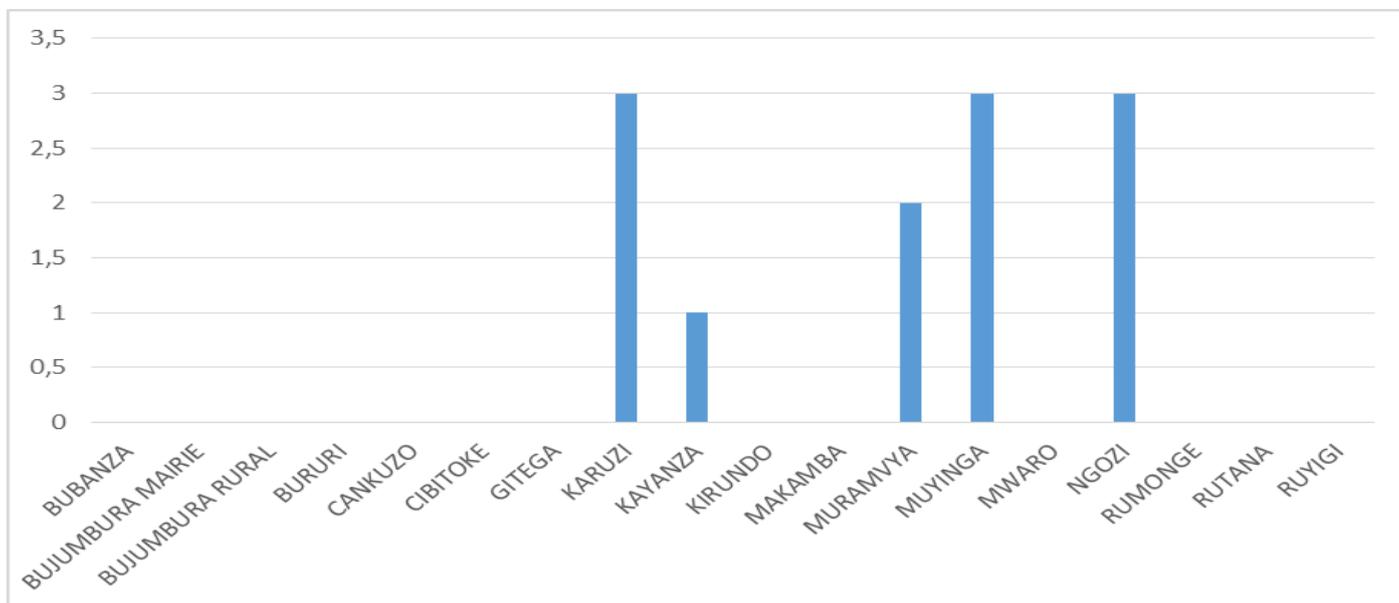
Figure 3: Graphique des personnes torturées



1.2.2. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a répertorié 12 cas de VSBG. Comme l'indique le graphique ci-après, les victimes ont été relevées dans les provinces de Karuzi, Muyinga et Ngozi avec 3 cas chacune, suivies de Muramvya avec 2 cas et de Kayanza avec 1 cas.

Figure 4: Graphique des personnes victimes des violences sexuelles et basées sur le genre

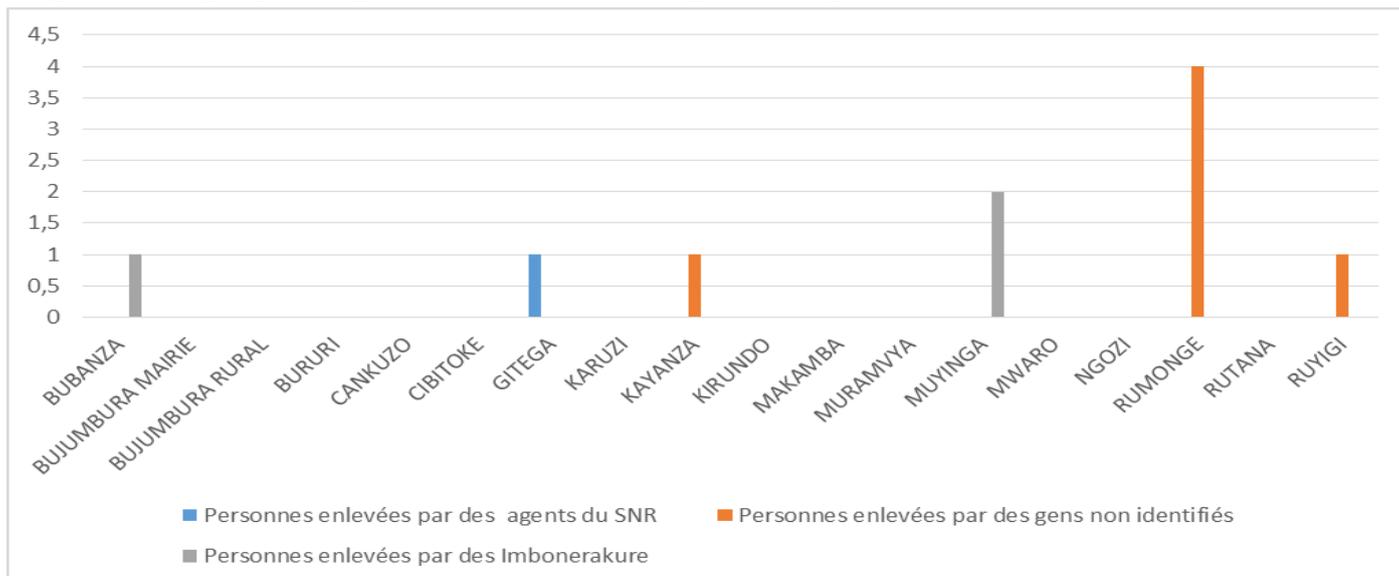


1.3. DU DROIT A LA LIBERTE

1.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Au cours de la période couverte par ce rapport, 10 personnes dont 1 membre du parti CNL ont été enlevées et/ou portées disparues dans les provinces de Rumonge avec 4 cas, de Muyinga avec 2 cas, de Bubanza, de Gitega, de Kayanza et de Ruyigi avec 1 cas chacune. Comme le graphique ci-après l'illustre, les présumés auteurs de ces cas d'enlèvement sont des gens non identifiés avec 6 cas, des membres de la milice Imbonerakure avec 3 cas et des agents du SNR avec 1 cas.

Figure 5: Graphique des personnes enlevées et/ou portées disparues



1.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

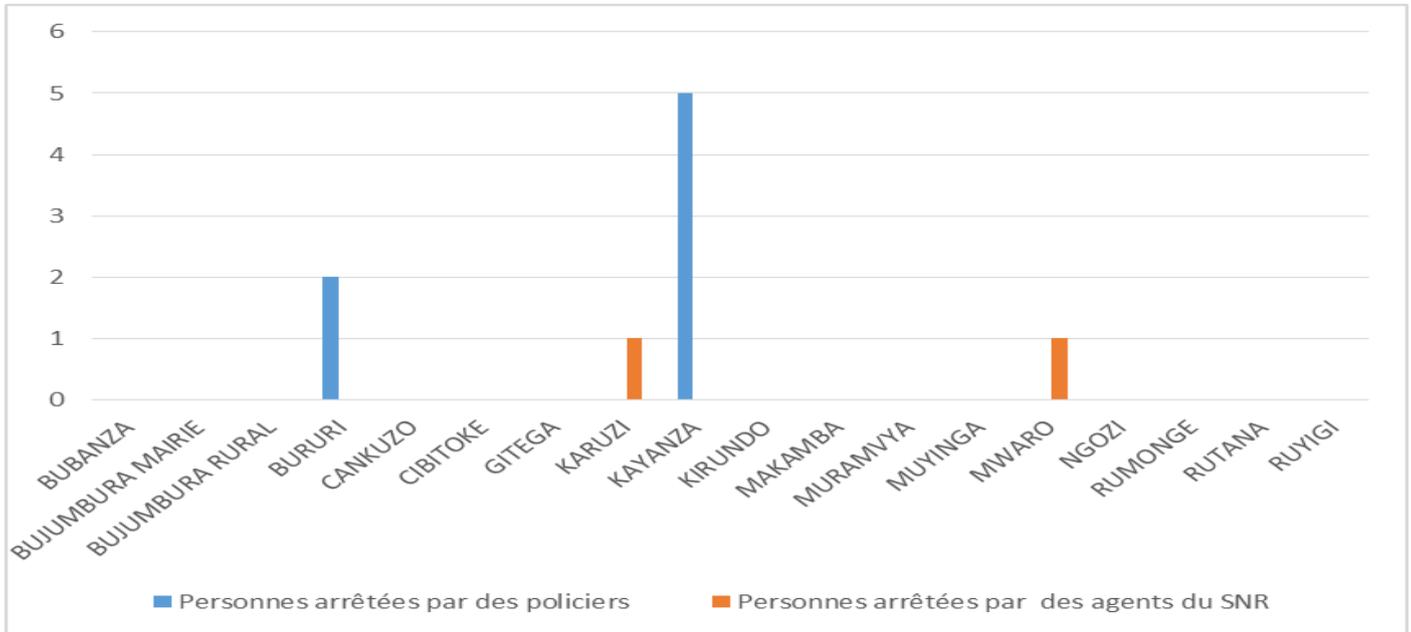
Au cours du mois d'octobre 2021, la Ligue Iteka a répertorié 9 cas d'[arrestations arbitraires](#) dont 1 membre du parti CNDD-FDD.

Comme le graphique ci-dessous l'indique, la province de Kanyanza vient en tête avec 5 cas, suivie de

Bururi avec 2 cas, de Karuzi et de Mwaro avec 1 cas chacune.

Les présumés auteurs de ces arrestations arbitraires sont des policiers avec 7 cas et des agents du SNR avec 2 cas.

Figure 6: Graphique des personnes arrêtées arbitrairement



II. DE LA JUSTICE

Au cours de la période couverte par ce rapport, la Ligue Iteka a relevé des questions relatives à la justice. Il s'agit entre autre d'un cas d'arrestation d'un

directeur de l'ECOFO Muyaga I pour viol contre sa travailleuse domestique en commune et province Cankuzo.

III. DE LA GOUVERNANCE

Au niveau de la gouvernance, au cours de cette période, des cas de réunion de sensibilisation des fonctionnaires sur la bonne conduite au travail en province Cankuzo, du non-respect des mesures de stabulation et de démolition des infrastructures

construites tout près des routes par les hautes autorités en province Cibitoke, des manipulations de la population dans le recrutement des policiers en province Karuzi et de la saisie des pagnes frauduleux en province Rutana ont été rapportés dans le pays.

IV. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Au niveau des droits économiques, sociaux et culturels, au cours de cette période, des cas de pénurie du

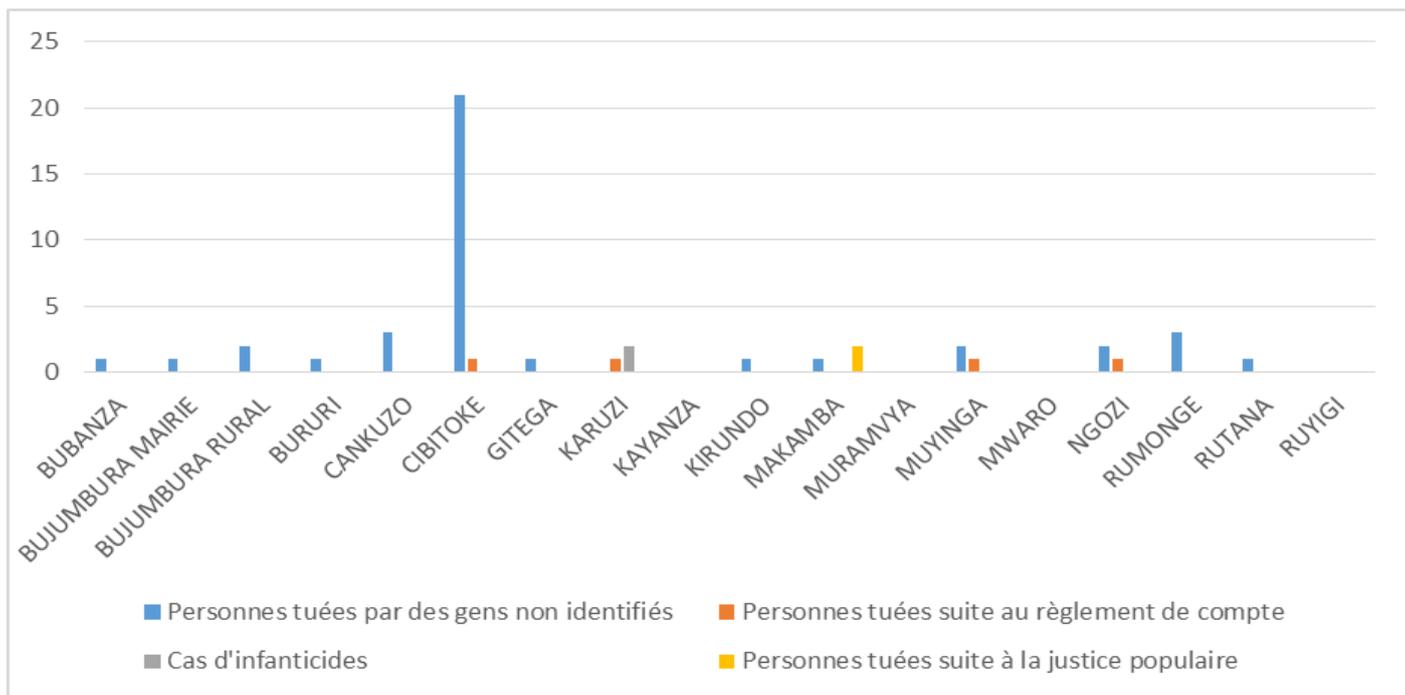
carburant dans le pays et de hausse des prix ont été signalés.

V. DES FAITS SECURITAIRES

Au cours du mois d'octobre 2021, au niveau des faits sécuritaires, comme le graphique ci-dessous l'illustre, 48 personnes ont été tuées dont 40 cas par

[des gens non identifiés](#), 4 cas suite [au règlement de compte](#), 2 cas suite à la justice populaire et 2 cas d'infanticides.

Figure 7: Graphique des personnes tuées suite aux faits sécuritaires



En outre, au cours de cette période, la Ligue Iteka a rapporté 4 cas de personnes blessées dont 1 albinos suite aux attaques à main armée.

VI. DE L'ENVIRONNEMENT

Au niveau de l'environnement, au cours du mois d'octobre 2021, la Ligue Iteka a rapporté des cultures de bananiers, de manioc, de haricots et de maïs endommagées par la pluie mélangée de grêle en province Cankuzo.

VII. DE LA GESTION DE LA COVID-19

Au niveau de la situation de la pandémie de la COVID-19 au Burundi, La Ligue Iteka a rapporté des cas de suspension de la mesure de test de la pandémie de Covid-19 pour les déplacements dans les provinces de l'intérieur à partir de Bujumbura Mairie et de la peur des élèves contre le vaccin de la pandémie de la Covid-19 en province Cibitoke.

VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Vu la situation de violations des droits de l'homme au Burundi qui perdure, la Ligue Iteka recommande ce qui suit :

Au Gouvernement du Burundi

- ◆ de jouer pleinement son rôle de garantir les droits et les libertés publiques et de protéger la population sans distinction.

Aux partenaires techniques et financiers

- ◆ d'user de leur influence pour contraindre le Gouvernement burundais à restaurer un Etat de droit et démocratique.

A l'PEAC, à l'Union Africaine et aux Nations Unies

- ◆ de s'impliquer pleinement pour restaurer un espace démocratique au Burundi.

A la CPI

- ◆ d'accélérer les enquêtes et procéder aux inculpations qui s'imposent.

A la population

- ◆ de rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence.
- ◆ de dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.